

SIGNALEMENT DE PERSONNE VULNERABLE EN CAS DE CANICULE

Par la personne elle-même

Bulletin d'inscription

Nom :

Date de naissance :

Prénom :

Qualité au titre de laquelle la personne est signalée :

Personne de + de 65 ans

Personne de 60 ans reconnue inapte au travail

Personne adulte handicapée

Adresse :

Téléphone :

Le cas échéant, coordonnées du service intervenant à domicile :

Nom :

Adresse :

Téléphone :

Coordonnées du médecin traitant :

Nom :

Adresse :

Téléphone :

Le cas échéant, personne(s) à prévenir en cas d'urgence

Nom1 :

Nom2 :

Adresse :

Adresse :

Téléphone :

Téléphone :

Souhaite figurer sur le registre :

Ne souhaite pas figurer sur le registre :

Date de la demande :

SIGNATURE

Toutes les données recueillies par ce formulaire sont facultatives. Elles font l'objet d'un traitement informatique uniquement destiné à aider les pouvoirs publics dans la mise en place d'un dispositif permanent et général d'alerte à la population dit « Plan Communal de sauvegarde » (PCS) et l'organisation des secours déclenchés en cas de nécessité. Le responsable de ce registre nominatif, mis à jour chaque année, est le Maire de Marcq-en-Barœul. Les destinataires des données recueillies sont le Maire, les agents du service de prévention des risques et de gestion de situation de crise de Marcq-en-Barœul, ainsi que, sur sa demande, le Préfet.

